

de l'admettre et de faire quelque chose pour y remédier, car nous nous soucions tout autant que vous de ces questions.

Puisque notre société laisse à désirer, mettons-nous à l'œuvre pour la remettre en état. Je vais maintenant abandonner ce sujet et aborder directement le discours du trône.

J'accueille favorablement ce discours et j'en approuve son contenu. J'admets par ailleurs qu'il y a beaucoup de choses qui n'y sont pas mentionnées. Il ne peut évoquer tout d'une manière détaillée. Ce n'est pas un projet de loi. Il nous faut attendre les bills qui seront présentés à la Chambre. Je me suis tout particulièrement félicité de l'accent mis sur la pollution et de l'annonce de la création d'un nouveau ministère qui sera responsable de l'environnement. Ce ministère fait cruellement défaut. Je suis un très chaud partisan de cette initiative et j'espère que l'on fera quelque chose pour la préservation de notre milieu ambiant, non seulement dans l'intérêt des Canadiens, mais du monde entier. Nous avons notre rôle à jouer dans la préservation de notre atmosphère et de nos eaux. J'approuve la déclaration contenue dans le discours du trône voulant que notre société soit jugée sur sa qualité plutôt que sur la quantité. J'approuve aussi l'importance donnée aux affaires municipales. Je suis heureux qu'un ministre se soit vu confier l'étude des problèmes urbains.

Il y a environ un an et demi, j'écrivais au ministre des Transports (M. Jamieson) au sujet des services de transports municipaux. Je soulignais la nécessité de mesures législatives touchant le CN et le CP et visant à la mise en service des voies ferrées pour fins de transport des banlieusards. Je suggérais alors que les compagnies de chemin de fer soient obligées de consacrer des horaires de préférence à ce genre de transport, même s'il devait en résulter des modifications dans leurs horaires des trains de marchandises.

Je soulignais encore que les chemins de fer devraient être obligés d'exiger des tarifs raisonnables basés sur la distance parcourue pour les parcours périurbains. Un grand nombre de personnes trouvent que ces tarifs sont présentement excessifs. Ces voies ferrées devraient être subventionnées afin que les gouvernements provinciaux et autres institutions, puissent établir des services de banlieue là où le CN et le CP refusent de le faire. J'espère que ces suggestions seront sérieusement étudiées par le ministère des Affaires urbaines. Si nous changeons le système de transport urbain, nous aurons beaucoup fait pour remédier à la pollution de l'air dans nos grands centres. Nous aurons contribué pour beaucoup à épargner à la population active l'usure, la décrépitude et la tension auxquelles elle est en butte.

Bien que le temps qui m'est assigné achève, j'aimerais discuter un moment les réformes fiscales. Je pourrais également soulever nombre d'autres questions. Je tiens à faire consigner au compte rendu les remerciements que j'adresse aux très nombreuses personnes de mon comité, et parmi ces personnes, aux nombreux spécialistes en matière d'imposition, qui m'ont secondé pendant de longs mois tous les samedis, dans mon étude des propositions du Livre blanc sur les réformes fiscales. La majorité de ces personnes n'appartiennent pas au parti libéral. J'ai institué ce comité parce que j'estime que ces propositions constituent un des projets de loi les plus importants qu'en ma qualité de député à la Chambre des communes je puisse avoir l'occasion d'évaluer. Je ne veux certaine-

[M. Cafik.]

ment pas en juger de façon partisane. Je ne veux pas manquer de remercier ces personnes de leur généreuse collaboration à mon égard en vue d'aboutir à un jugement objectif dans le cadre de ces propositions.

Le comité fiscal de ma circonscription aura terminé ses travaux le 10 novembre, date prévue pour une rencontre avec le ministre des Finances (M. Benson). Nous lui présenterons alors nos constatations. Je tiens à exposer certaines des principales modifications que nous recommanderons. Tout d'abord, la suppression des plus-values sur les revenus non réalisés; deuxièmement, j'estime que les plus-values devraient être dissociées des revenus ordinaires. Je le soutiens pour plusieurs raisons.

M. l'Orateur suppléant: A l'ordre, je vous prie. Je regrette d'interrompre le député, mais son temps de parole est expiré.

M. Cafik: Monsieur l'Orateur, je sollicite le consentement unanime de la Chambre pour continuer quelques instants.

M. l'Orateur suppléant: La Chambre y consent-elle?

Des voix: D'accord.

M. Cafik: Merci, monsieur l'Orateur. Je voudrais qu'on dissocie les plus-values des revenus ordinaires imposables, je crois, au taux maximum de 50 p. 100, ce que je n'admets pas. Je crois que le taux maximum applicable aux revenus personnels devrait être de 65 p. 100. Je ne trouve pas juste d'appliquer le taux maximum que propose le Livre blanc. Ce taux s'applique à partir de \$26,000 l'an. Il s'applique aussi à celui qui gagne \$100,000 ou un million de dollars l'an. Cela ne semble pas bien équitable. J'estime qu'il faut augmenter ce taux. De ce fait, le taux d'impôt pour les groupes à revenu moyen atteint 50 p. 100 beaucoup trop tôt. Il faut ajuster et modifier la courbe pour que ce taux frappe peut-être les revenus de \$35,000 par an.

Le ministre des Finances a déclaré, et on l'a cité de nombreuses fois dans la presse, qu'il ne veut réellement pas que les gains de capital sur les maisons privées soient imposés. Dans ce cas, qu'il supprime cette proposition du Livre blanc et de toute mesure législative qu'on pourra représenter.

Je pense aussi que l'impôt exigible sur les gains de capital quant aux biens transmis par décès devrait être étudié au niveau de la succession avant qu'on applique l'impôt sur les biens transmis par décès. A l'heure actuelle, il y a à cet égard un double impôt. On devrait aussi faire quelque chose pour les petites entreprises qui sont frappées plus durement qu'elles ne devraient l'être. On devrait, je pense, accorder un ajournement d'impôt de 20 p. 100 pour les petites entreprises.

Je tiens à remercier mes collègues, monsieur l'Orateur, d'avoir prolongé mon temps de parole. Je ne veux pas abuser de ce privilège. J'aurais encore bien d'autres observations à faire, mais je les ferai plus tard.

Mme Grace MacInnis (Vancouver-Kingsway): Monsieur l'Orateur, les terribles événements des derniers jours nous ont tous marqués profondément. Nos pensées vont à madame Laporte et à sa famille dans leur grande épreuve. Nous sympathisons vivement avec le chef du gouvernement de la province de Québec et avec tous les Québécois qui tâchent d'extirper ce chancre de violence et d'abominable haine qui les menace eux et le reste du Canada. Cependant, cette situation ne doit pas nous faire